




Règles spécifiques de la fonction publique en santé au travail

 2 jours
2021 1.2 février
 Tout acteur de SST
 930 € HT - Repas inclus

Référence : 12x045

Ce stage détaille l'organisation de la santé au travail dans la fonction publique, les droits médico-sociaux, les particularités applicables pour l'aptitude, l'inaptitude et le rôle du médecin agréé et des diverses commissions.

En intra, le traitement des trois fonctions publiques peut se faire conjointement ou uniquement sur l'une ou l'autre des fonctions publiques, à la demande.

Prérequis

Exercer en santé au travail.

Objectifs

- S'approprier les droits médico-sociaux des agents et des salariés travaillant pour la fonction publique d'état, territoriale et hospitalière, dans le contexte de l'aptitude médicale au travail, du contrôle des droits à congé maladie, de l'indemnisation des pathologies professionnelles.
- Identifier les interrelations médecine agréée/médecine statutaire.


Programme

- Définir et analyser les particularités de :
 - L'organisation des services de santé au travail dans la fonction publique.
 - La médecine statutaire.
 - Les droits médico-sociaux des fonctionnaires.
 - Les particularités de la notion d'aptitude, d'inaptitude et de maintien en emploi dans la fonction publique.

Modalités pédagogiques

- Pédagogie affirmative et expérimentale.
- Exposés théoriques illustrés.
- Échanges avec les stagiaires sur l'analyse de cas concrets.

ANIMATION
Médecin du travail
DÉROULEMENT
➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00
SUIVI ET ÉVALUATION
➢ Supports de cours inclus.
➢ Tests de positionnement.
➢ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➢ Évaluation à froid.
➢ Remise d'un certificat de réalisation.



afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL

Organisme de formation
certifié ISO 9001:2015,
ODPC, datadocké